

**Maître Michel MAAREK**, Avocat au Barreau de PARIS,  
demeurant à PARIS (75116), 35 avenue d'Eylau - **Tél. : 01 45 53 02 00**

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 15 DECEMBRE 2022 à 14 Heures**

---

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières », **au Tribunal Judiciaire de PARIS**, Parvis du Tribunal de PARIS,  
à PARIS 17<sup>ème</sup>, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné.

Sur la commune de **FONTENAY-SOUS-BOIS (94120)**  
**39-41 rue La Fontaine**

Un pavillon d'habitation de plain-pied sur vide sanitaire composé d'une entrée,  
d'une cuisine, d'une salle à manger, de deux chambres et d'un water-closet extérieur.

Construction légère attenante à la maison. Jardin.

Cadastré section B numéro 281 lieudit « 39 rue La Fontaine » pour une surface de 00 hectare 03 ares 44 centiares.

**Observation étant ici faite** que selon procès-verbal de description dressé le 20 septembre 2022 par Maître Philippe CAZENAVE,  
Huissier de Justice associé à FONTENAY-SOUS-BOIS (94), **le pavillon d'habitation a été détruit et a été remplacé par**

**UN IMMEUBLE R+3** en cours de construction et à l'état d'abandon.

**SUPERFICIE** plancher totale : **240,00 m<sup>2</sup>**.

---

Cette vente a lieu **à la requête de la SELARL ATHENA**, Société de Mandataires Judiciaires à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises, prise en la personne de Maître Camille STEINER, dont le siège social est 16 rue Friant, 75014 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, identifiée au SIREN sous le numéro 802 989 699, agissant en qualité de Mandataire Liquidateur à la liquidation judiciaire de : SAMINVEST 166 SAS, Société par Actions Simplifiée à associé unique, dont le siège social est 66 avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 821 688 959.

Fonctions auxquelles elle a été nommée par suite d'un jugement rendu le 23 février 2022 par le Tribunal de Commerce de PARIS.

Ayant pour Avocat Maître Michel MAAREK, Avocat au Barreau de PARIS.

---

**MISE A PRIX : 300.000 Euros** (Trois cent mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

---

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 18 octobre 2022 - Signé : Maître Michel MAAREK

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/00265

- A **Maître Michel MAAREK**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant à PARIS (75116), 35 avenue d'Eylau, **Tél. : 01 45 53 02 00**

E-mail : [maitre.maarek.michel@free.fr](mailto:maitre.maarek.michel@free.fr) - Site web : [www.maarek-avocat-paris.com](http://www.maarek-avocat-paris.com)

**Sur les lieux pour visiter le MARDI 29 NOVEMBRE 2022 de 09 h 30 à 10 h 30.**